

PAPAM

PACA

N° 2
11 février 2021



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référent filière & rédacteurs

Stéphanie TAQUIN
CRIEPPAM

stephanie.taquin@crieppam.fr

Delphine FRATY
CRIEPPAM

delphine.fraty@crieppam.fr

Directeur de publication

André Bernard

**Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur**

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Stade végétatif

Les lavanderaies sont actuellement au stade de **repos végétatif**.

Cécidomyie du lavandin

- **Observations** : poursuite du vol des adultes – toutes zones de précocité confondues
- **Niveau de risque**: risque modéré à fort



[Vous abonner](#)



[Devenir
observateur
& contact](#)



[Tous les BSV
PACA](#)

Reconnaissance du ravageur

Se référer au BSV n°1 2021

Observations

Un **réseau de piégeage** a été mis en place afin de suivre l'émergence des adultes.

Méthodes d'observation

Des pièges sont installés sur des plants symptomatiques permettant de capturer les adultes à leur sortie de terre avant le début du vol. Ces pièges sont constitués de fûts opaques percés de deux tubes de plexiglas. Les adultes émergents sont attirés par la lumière et piégés dans les tubes. 2 relevés sont effectués par semaine. Notons que la couleur sombre des pièges augmente la température de ce micro-environnement et tend à accélérer la sortie des adultes. Les parcelles sont également dotées de bassines jaunes traditionnelles et de pièges englués pour compléter les données.

Résultats des observations

Les données sont actuellement collectées à partir de **20 parcelles**, par différentes structures techniques, couvrant ainsi **l'ensemble de la zone de production** (04, 84 et 26).

	Semaine 3 (18 au 24 janvier 2021)	Semaine 4 (25 au 31 janvier 2021)	Semaine 5 (1 au 7 février 2021)	Début semaine 6 (8 au 10 février)
Nombre de parcelles piégée	7	13	14	12
Nombre de parcelles observées	15	19	20	19
Evolution		↗	↗	

Emplacement des parcelles du réseau de cécidomyies

Point rouge: parcelles avec capture

Point bleu: parcelles sans capture



Résultats des observations (suite)

Nombre de cécidomyies capturées par parcelle

Commune	Semaine 4 (25 au 31 janvier 2021)			Semaine 5 (1 au 7 février 2021)			Début semaine 6 (8 au 10 février)		
	Fût bleu	Bassine jaune	Piège englué	Fût bleu	Bassine jaune	Piège englué	Fût bleu	Bassine jaune	Piège englué
Aubenas les Alpes	2	0		14	0		9	0	
Banon	1	0		2	1		0	0	
Entrevennes	0	0	0	8	1	1	7	1	12
Le Thor		0			0			0	
Monieux	0			0			4		
Montagnac-Montpezat 1	2	0	0	9	1	1	8	1	0
Montagnac-Montpezat 2	2	0	0	3	2	0	0	1	0
Puimoisson 1	1	0	0	3	2	1	2	1	3
Puimoisson 2	0	0	0	6	3	0	1	0	10
Puimoisson 3	1	0	0	2	1	1	0	1	0
Redortiers	2	0		3	0		4	4	
Roumoules	2	0	0	4	6	0	7	3	0
Roussas				0		0			
Saint Saturnin d'Apt	1			1			0		
Sault	1	0		4	0		0	0	
Sauzet	0	0		0	1		0	0	
Savasse	0	0		0	0		0	2	
Simiane la Rotonde	2	0		1	3		0	0	
Taulignan	2	0	0	0	0		0	0	
Valensole	0	0	0	0	0	0	1	0	0
TOTAL	11	0	0	60	21	4	43	14	25

Analyse de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité pour ce ravageur.

Les conditions météorologiques annoncées pour la fin de la semaine 6 et le début de la semaine 7 (du 12 au 16 février) sont moins favorables au vol de la cécidomyie. Néanmoins, toutes les zones restent à surveiller.

AUCUN	FAIBLE	MODÉRÉ	FORT	TRÈS FORT	ALERTE
-------	--------	--------	------	-----------	--------



Toutes zones

Gestion du risque

Se référer au BSV n°1 2021

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

CRIEPPAM - TAQUIN Stéphanie
CRIEPPAM - FRATY Delphine



Observation

Crieppam
Iteipmai
Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute Provence
Chambre d'Agriculture du Vaucluse
Chambre d'Agriculture de la Drôme
Agribio 04

Co-financement du Crieppam



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



FranceAgriMer

L'Europe investit dans les zones rurales

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



[Vous abonner](#)



[Devenir observateur & contact](#)



[Tous les BSV PACA](#)